

**BAU
CLUB**



ARC-BOUTANT PIERRE D'ANGLE

"Créer du lien" : Mission d'auteur de projet relative à la rénovation de deux bâtiments avec la création d'une articulation en vue de l'agrandissement du centre d'hébergement pour personnes sans abri.

Rue Terre-Neuve 153 / Rue Sallaert 4
1000 Bruxelles

DOCUMENT C : Note de vision

Articuler par le vide

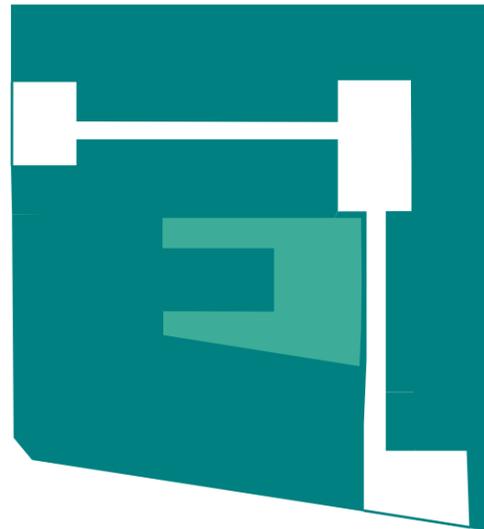
Si le site s'implante dans un contexte urbain dense, il comporte néanmoins un élément singulier et salubre : l'impasse de la Bouquetière. Cette ruelle traditionnelle en intérieur d'îlot bruxellois n'est pas sans rappeler les béguinages qui desservait par l'extérieur une série de fonctions primaires (infirmerie, réfectoire...) tout en préservant l'intimité de ses utilisateurs. Cette impasse présente donc une opportunité pour connecter les deux pôles et permettre une circulation optimale.

Sa requalification et prolongation dans le pôle S4 en venelle intérieure permet de reconfigurer l'ensemble du site. Ces deux ruelles offrent une transition depuis l'espace public et aboutissent à une cour intime qui devient le cœur du projet. Cette zone de respiration qui s'implante dans la complexité des constructions environnantes existantes permet la redistribution de l'ensemble du site. Elle offre ainsi une circulation lisible et efficace qui dessert une série de fonctions communautaires.

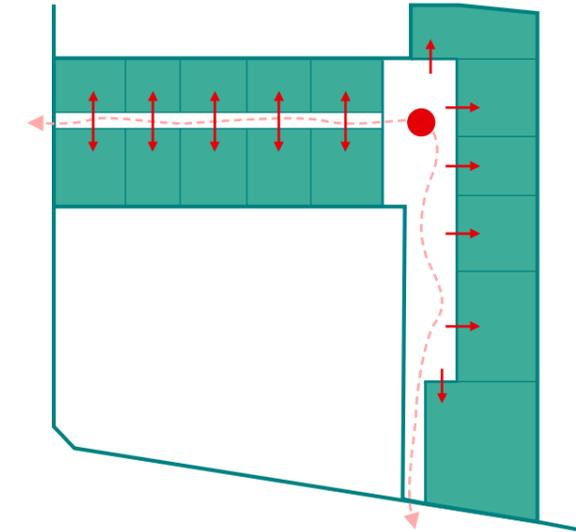
Pour assurer son fonctionnement, le pôle S4 s'imbrique physiquement dans le pôle TN 153. La lisibilité de l'espace extérieur est permise par l'activation et la dynamisation des quatre côtés de la cour. En injectant des fonctions stratégiques au rez-de-chaussée, un contrôle visuel continu sera possible sur la zone de respiration : la gestion et la sécurité de l'intervention sont ainsi optimisées.

L'articulation par le vide offre bien évidemment des avantages conséquents en terme d'économie de moyen, de phasage et de réversibilité. Dans un souci budgétaire et ergonomique, l'élévateur est placé en extérieur : il devient un signal dans l'espace. Accessible depuis la cour, il dessert l'ensemble des niveaux. Les deux pôles sont ainsi articulés par un lien physique supplémentaire : une passerelle au R+1 se connectant à la coursive existante.

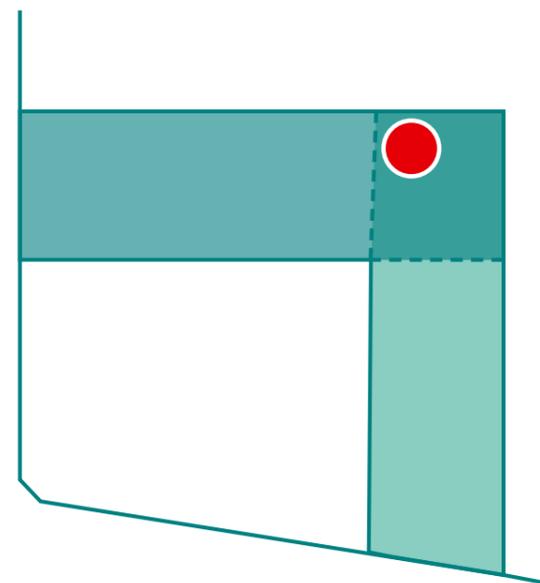
L'intervention agit donc comme une suture spatiale, sociale et urbaine. Marqué d'un point de repère, la cour devient un lieu de rencontre sécurisé pour les usagers. Consciente des contraintes spatiales et budgétaires, l'intervention, économe, se caractérise par sa simplicité et la réutilisation du « déjà-là ». Elle libère ainsi un maximum de moyens pour le confort des usagers qui s'inscrit comme une priorité.



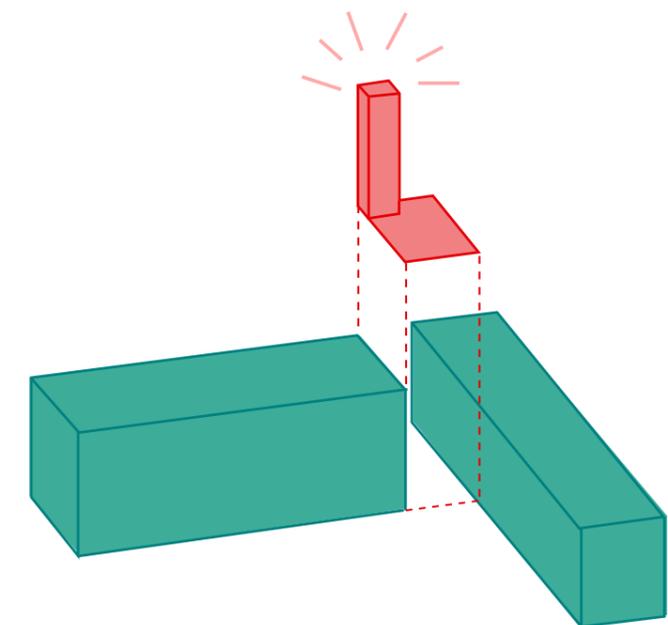
1 - Clarifier les espaces ouverts et fermés



2 - Redistribuer l'ensemble du site



3 - Imbriquer les deux pôles pour activer la rotule



4 - Articuler par le vide

Transition

Par la simple démolition du mur existant entre les deux pôles, il est possible de créer une cour généreuse et ouverte sur son environnement en profitant de la différence de niveaux de 80 cm entre l'impasse et la ruelle intérieure pour amener une transition douce. Elle participe à la séquence spatiale depuis l'espace public (rue/ruelle/cour).

Le gradin propose un espace d'entre deux où plusieurs activités peuvent s'y dérouler (manger, discuter, se reposer...). La polyvalence de cet aménagement favorise la rencontre entre les deux pôles : l'articulation permet ici la création d'un espace convivial ouvert.

Programme

Le lien s'opère également par une organisation programmatique générale des deux pôles pour assurer une continuité dans l'activation de la cour : les espaces communs se situent au rez-de-chaussée et les espaces intimes aux étages. Une série d'espaces polyvalents se déploie ainsi de part et d'autre de la cour et accueillent des fonctions communautaires. Ces espaces modulables s'ouvrent largement sur l'extérieur et permettent un contrôle visuel permanent. Une série d'acteurs (internes et externes) pourront accueillir et y être accueillis sans déranger le fonctionnement quotidien du site.

L'ajout d'un volume au nord délimite et sécurise la cour en évitant les angles mort. L'objectif est de garantir la sécurité et l'autonomie des occupants et des encadrants. La cour ne se limite donc pas à un espace extérieur : elle devient la rotule entre les deux pôles. Il s'agit d'une zone inclusive qui est dynamisée par l'ensemble des activités qui peuvent s'y dérouler à proximité.



Référence : Complexe Monte Amiata
Carlo Aymonino et Aldo Rossi, Milan, Italie, 1974.



L'entre deux comme transition entre les deux pôles
Axonométrie filaire

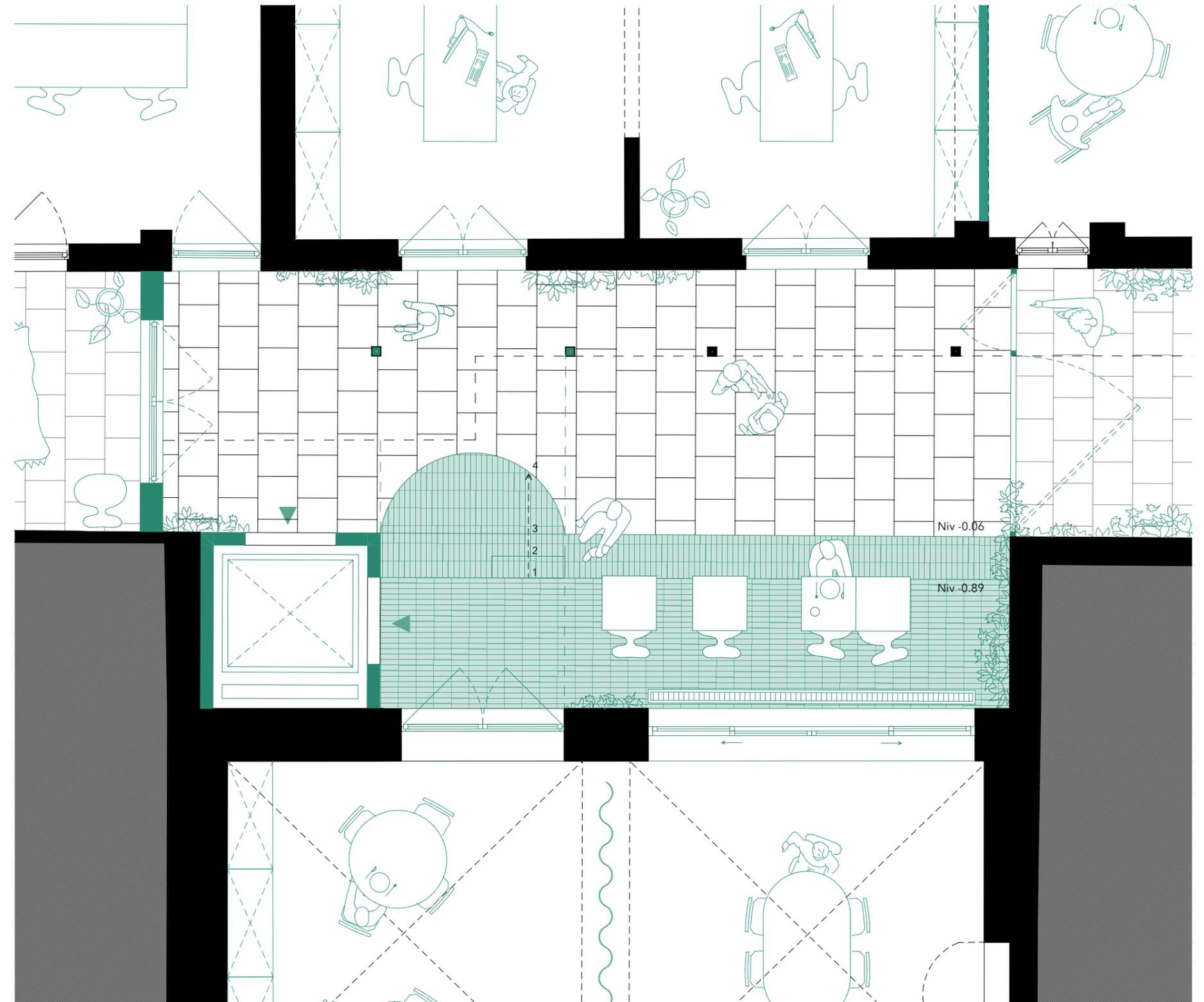
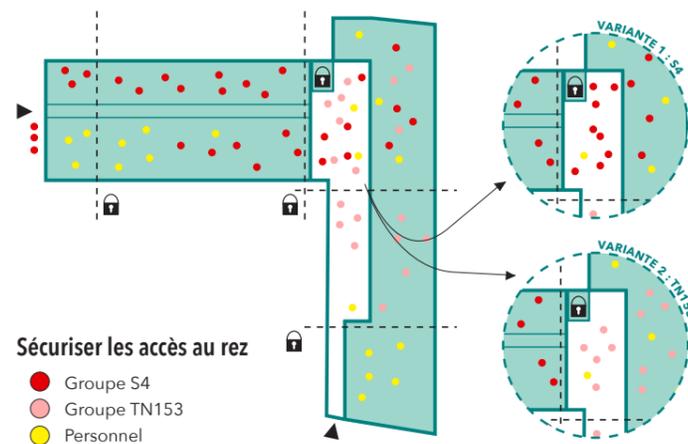
Circulation

La circulation est clarifiée afin de permettre une déambulation fluide et contrôlée dans l'ensemble de notre proposition. La séquence proposée au sein du site - espace public / impasse - ruelle / cour - traduit une volonté d'inclusion et de prolongation de l'espace public jusqu'au cœur du projet en travaillant sur la question des seuils et des espaces d'entre deux. L'escalier nord du pôle TN153 est démonté pour libérer un maximum d'espace extérieur au sol, les deux colonnes sur lesquelles repose la coursive sont également déplacées pour optimiser le passage. Chaque pôle est ainsi autonome et bénéficie d'une circulation indépendante (intérieure pour le pôle S4 et extérieure pour le pôle TN153).

Par sa matérialité et son volume, l'élévateur devient un point de repère dans le site et offre une lisibilité dans les déplacements. Sa position extérieure permet un usage partagé entre les deux pôles et facilite la gestion des nombreuses livraisons, et vice-versa. La présence d'une passerelle au R+1, liant la coursive existante du pôle TR153 au nouveau pôle S4, offre d'une part le passage rapide d'un pôle à l'autre et d'autre part un passage couvert au rez-de-chaussée. Par soucis de moyens, la circulation est fonctionnelle tout en garantissant une sécurité optimale pour l'ensemble des utilisateurs.

Gouvernance

L'accessibilité du site est un enjeu important de l'articulation. Les zones de transition (espace public - ruelle/impasse - place) bénéficient d'un contrôle continu. L'objectif est d'assurer la sécurité des personnes et de hiérarchiser les flux. La cour bénéficie d'un accès contrôlé pour assurer son fonctionnement permanent. Elle peut ainsi accueillir simultanément les occupants du pôle S4 et du pôle TN153. La séparation entre la cour et l'impasse de la Bouquetière s'effectue par le biais d'une double porte métallique ajourée. Cette transparence permet de connecter visuellement les deux espaces extérieurs. Alors que l'une des ouvertures est destinée au passage du personnel, l'autre permet la création d'un grand espace de rencontre unique. Par sa polyvalence d'usage, la cour peut être utilisée par les deux pôles de manière indépendante ou commune : le personnel peut ainsi contrôler aisément les flux et les usages de l'articulation.



Plan du RDC
Echelle 1/50 ème



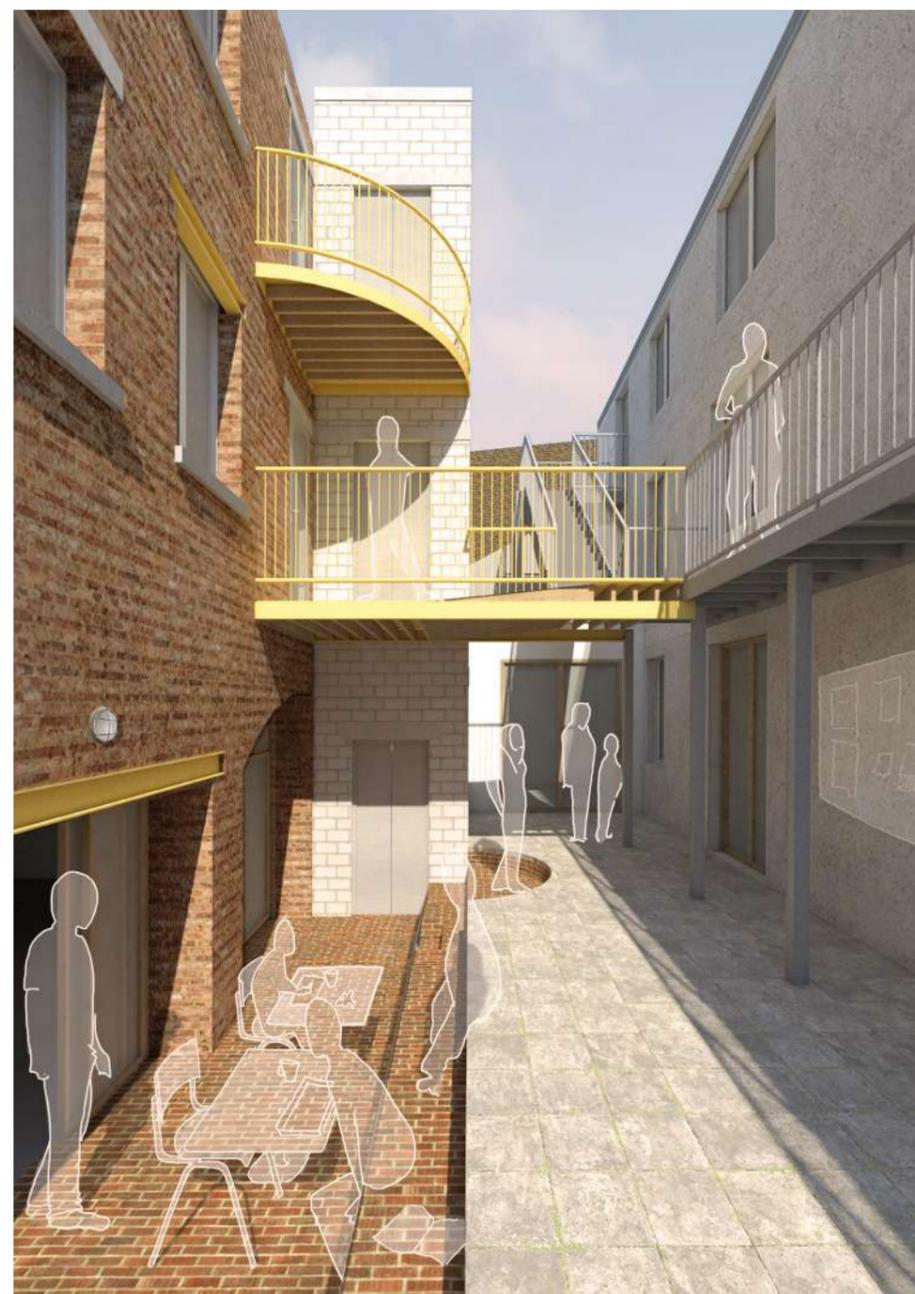
Matérialité

La façade arrière du pôle S4 bénéficie de peu d'ouvertures et donc de peu de lumière naturelle par plateau. Or le confort des usagers se situe au centre de nos priorités, il est donc essentiel de veiller au bien-être physique et psychologique des occupants.

C'est pourquoi, de nouvelles baies vont être créées : les deux châssis au rez-de-chaussée vont permettre d'améliorer la relation entre l'intérieur et la cour tout en garantissant un contrôle social sur les espaces communs. La création de nouvelles baies aux étages va permettre d'apporter davantage de lumière dans les dortoirs. Les châssis existants neufs en PVC sont conservés et déplacés de 2m60. La baie existante au nord est agrandie à chaque niveau pour permettre un accès depuis les deux passerelles. Le simple remaniement de la façade arrière permet d'améliorer sensiblement les qualités de vie à l'intérieur du bâti et offre une ventilation naturelle conséquente. La matérialité des nouveaux châssis seront également similaire. Nous optons pour des châssis en bois afin de pouvoir obtenir des primes auprès de la région bruxelloise qui compenseront leurs coûts. Le choix d'un bois exotique de type sipo garantit par exemple une grande résistance et un prix abordable.

Les deux passerelles au R+1 et R+2 reprennent la matérialité du réseau de coursives existant et maintenu : revêtement en tôle avec garde-corps métallique. La finesse de ces éléments permet l'arrivée de lumière naturelle dans la cour. Le choix d'un barreaudage métallique ajouré favorise le contrôle visuel depuis les espaces communs. Par économie de moyen, la cage de l'élévateur est maçonnée avec un appareillage qui contraste avec la brique existante (variante autour des joints et de l'appareillage). Les poutres de ceinture en béton de cette cage restent apparentes à chaque niveau : l'objectif n'est pas de dissimuler l'intervention mais de révéler l'existant par ces nouveaux éléments qui resteront apparents (linteaux, garde-corps et passerelles). Ils seront unifiés par une couleur qui sera discutée avec la maîtrise d'ouvrage pour accentuer la réqualification.

L'aménagement de la cour vise à réinterpréter le « déjà là ». Le mur existant mitoyen devient une assise : il s'agit désormais d'un élément propice à la rencontre plutôt qu'à la séparation. Nous proposons de récupérer les briques composant ce mur et de les réutiliser pour le pavage de la cour du S4. Nous avons fait le choix de mettre en œuvre des matériaux bon marché et optimiser le réemploi pour répondre aux contraintes budgétaires. L'intervention vise donc notamment à réutiliser des éléments disponibles in situ.



Un espace ouvert sur son environnement proche

Vue depuis la cour



La passerelle comme lien physique

Vue depuis la coursive à l'étage